



- Communication sur les demandes de subventions GC7 : soumission, grant making, sélection des PRs non gouvernementaux, prolongation des PRs CORDAID et SANRU.

C'est le 1er vice-président du CCM qui a conduit les débats (le Président étant empêché).

Cette assemblée générale a vu les Récipiendaires principaux présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des différentes subventions du Fonds mondial au pays, lesquelles se clôturent le 31 décembre 2023. Cet exercice s'est inscrit dans le cadre de la redevabilité des Récipiendaires principaux vis-à-vis du CCM qui les a sélectionnés pour mettre en œuvre les subventions.

L'autre temps fort aura été les échanges sur les modalités de reprise de la sélection de nouveaux récipiendaires principaux de la société civile censés mettre en œuvre les subventions pour le cycle 2024-2026.

Après les échanges, le processus reprendra avant le début du mois de décembre 2023.

En définitive, l'Assemblée générale, n'a pas entériné par vote :

- Le plan de travail budgétisé Mai 2023-Avril 2024 du CCM et le résultat des activités du CCM pour le premier semestre 2023, présentés par le Secrétariat permanent ;
- Le « **Grant making** » en raison de divergences de points de vue entre le représentant du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention et des Organisations de la Société Civile. Il en est de même pour le « **Program split** » ;

Une autre Assemblée générale sera convoquée dans les délais permis par le Règlement Intérieur du CCM et alors les points qui n'ont pas été abordés et qui méritent délibération ; reprogrammés.







### **Le comité de rédaction**

***Dr Pépé KILIMALIMA***  
*Directeur de publication*

***Jackson UKILA***  
*Rédacteur en chef*

***Idaline NGONDO***  
*Secrétaire de rédaction*